



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

**DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES ET DU CADRE DE VIE**

Bureau de l'Urbanisme

JP

A R R E T E portant inscription sur l'inventaire supplémentaire
à la liste des objets classés parmi les monuments historiques.

**Le Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Officier de la Légion d'Honneur**

VU le code du patrimoine, et notamment ses articles L 612-2, L. 622-20 et L. 622-21

VU l'avis émis par la commission départementale des objets mobiliers dans sa séance du 28 septembre 2005 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques :

I - MARSEILLE

Eglise des Accates

PM13002641
♦ « L'Immaculée Conception entre saint Christophe et saint Jacques », huile sur toile avec son cadre en bois doré, fin du 17^{ème} siècle.

Eglise des Accoules

PM13002642
♦ Chemin de croix (14 stations), fonte, signé REVEILLON-ROUILLARD, 19^{ème} siècle.

PM13002643
♦ « Mise au tombeau », huile sur toile et cadre en bois doré, copie d'après RIBERA, après 1868.

Eglise Saint Charles

PM13002644
♦ Christ aux outrages, statue en bois peint polychromé et doré, 19^{ème} siècle.

.../...

Eglise Notre Dame du Mont

PM13002645

- ♦ Crucifix, métal doré et ivoire, 18^{ème} siècle.

II - GEMENOS

Chapelle Saint Jean de Garguier

PM13002646

- ♦ Trois bannières murales (ou draps muraux) représentant saint Evêque, saint Martin et saint Joseph, toile peinte, fin du 19^{ème} siècle.

III - PUYLOUBIER

Chapelle Saint Pancrace

PM13002647

- ♦ Buste reliquaire de saint Pancrace, 18^{ème} siècle.

IV - VAUVENARGUES

Eglise paroissiale Saint Etienne

- PM13002648 ♦ Vierge à l'Enfant, statue en carton pierre, et ensemble de 8 ex-votos en forme de croix et de cœurs enflammés, 1839.
- PM13002649 ♦ « Saint Denis et un donateur », huile sur toile et son cadre en bois doré, 17^{ème} et 18^{ème} siècles.
- PM13002650 ♦ « Deux saints évêques, saint Eloi et saint Augustin », huile sur toile et son cadre en bois doré, 17^{ème} et 18^{ème} siècles.
- PM13002651 ♦ « Saint évêque » (saint Eloi ?), huile sur toile, 17^{ème} et 18^{ème} siècles.
- PM13002652 ♦ Vierge de l'Assomption, statue en bois doré et argenté, 18^{ème} siècle.
- PM13002653 ♦ Buste reliquaire de sainte Victoire, bois doré, 18^{ème} siècle.
- PM13002654 ♦ Chemin de croix (14 stations), plâtre peint, vers 1930.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, le sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, ainsi que les maires de Marseille, de Gémenos, de Puylobier et de Vauvenargues sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Marseille, le 10 janvier 2006.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Pour copie conforme
et par délégation
Le Chef de Bureau



Philippe NAVARRE.



Laurent PIERRUGUES